

Jean-Pierre SERRA
Vice-Président
Président de la Commission Tourisme
Président de VAR TOURISME, Agence de Développement Touristique
Président du Réseau National des Destinations Touristiques (RND2 ex-FNCDDT)
Maire de Roquebrune S/Argens de 1993 à 2001- Conseiller Municipal de 1977 à 2008

Interventions du Conseil Général du Var sur la Commune de Puget Sur Argens pour l'année 2011 (hors action sociale)

**Près de 3,6 millions € sur la Commune
et plus de 3,6 millions € pour la réhabilitation du Collège Colette**

dont :

- 3,3 millions € pour le financement des projets municipaux ;
- 100 000 € pour le Collège Colette ;
- 74 500 € d'aides et subventions diverses ;
- 25 000 € d'interventions directes du Conseil Général ;
- 140 000 € d'aides pour les intercommunalités.

1. Aides directes accordées à la Commune : plus de 3,3 millions €

- 1 254 200 € HT pour le projet municipal d'aménagement du **Carrefour du Stade** ;
- 1 875 000 € au **Centre Communal d'Action Sociale** pour la création d'un établissement d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD) de 75 lits soit 25 000 € par lit ;
- 75 000 € (50%) pour la 1^{ère} tranche de la réhabilitation du centre-ville ;
- 90 000 € (27,15%) pour la réhabilitation du « Café de la Place » ;
- 40 300 € au titre des amendes de police pour divers aménagements sur les voiries communales ;
- 2 360 € pour les **Cantines Scolaires** ;
- 947 € (50%) pour l'équipement des **Comités Communaux de Feux de Forêt (CCFF)** :
 - 10 blousons, 12 pantalons, 8 casquettes, 8 paires des chaussures.

2. Aides au Collège Gabrielle Colette: plus de 100 000 €

- **Plus de 80 000 € pour le fonctionnement**
- **Plus de 17 000 € pour des travaux d'entretien**
- **Plus de 6 000 € de subventions diverses :**
 - 500 € pour les « Projets Artistiques et Culturels » ;
 - 2 434 € au titre des activités de pleine nature ;
 - 2 434 € au titre des activités pédagogiques complémentaires ;
 - 740 € pour les classes Environnement et Territoire.

3. Aides aux Associations : 9 500 €

- **Sport : Les Amis de Sabrina (judo) 1 000 € ;**
- **Culture : Le Mas en Concert 9^{ème} édition 7 000 € ;**
- **Animation : Amical Club de la Boule d'Argens 1 500 €.**

4. Aides aux activités économiques et aux particuliers : plus de 65 000 €

- **1 946 € d'aides pour 3 familles pugétoises pour l'amélioration de l'habitat ;**
- **2 268 € à un domaine viticole pour réparer des dégâts sur les berges suite aux inondations des 15 & 16 juin 2010 ;**
- **10 000 € pour une entreprise sinistrée lors des inondations des 15 & 16 juin 2010 ;**
- **52 500 € à l'Entreprise Sociale pour l'Habitat (ESH) ERILIA pour l'acquisition en VFA de 15 logements locatifs sociaux dans le programme « Les Villas d'Argens », soit 3 500 € par logement.**

5. Interventions directes : plus de 25 000 €

- **25 000 € pour le renouvellement des marquages au sol sur les routes départementales.**

6. Aides intercommunales : plus de 140 000 €

- **18 000 € à la Communauté de Communes Pays Mer Estérel (CCPME) pour des travaux de défense contre les incendies ;**
- **45 000 € à la Communauté de Communes Pays Mer Estérel (CCPME) pour la création d'un espace nature sur le territoire de la Communauté de Communes ;**
- **84 884 € à la Communauté de Communes Pays Mer Estérel (CCPME) pour la réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage à PUGET ;**
- **132 300 € à l'Association pour la Promotion Touristique Estérel Pays de Fayence, pour son programme d'actions 2011 sur les territoires Var Estérel et Pays de Fayence.**

Rappelons la réhabilitation complète du Collège Colette pour plus de 3 600 000 € HT

Les travaux pour la réhabilitation complète du Collège Colette vont commencer et vont permettre notamment les nouvelles normes et matière :

- **d'accessibilité des personnes handicapées ;**
- **d'hygiène alimentaire pour la cuisine.**

Ainsi, l'enveloppe initiale de 2 500 000 € a été portée à 3 276 885 € Hors Taxes, auxquels s'ajoutent les honoraires relatifs à la maîtrise d'œuvre soit 326 968,79 € HT.